

Réf: Dossier 257067

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT REHOBOTH »

Siège ABIDJAN COCODY ATTOBAN, Lot 1550 B, Ilot
107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT REHOBOTH »

Objet : INSTITUT DE BEAUTE : Coiffure ; esthétiques ; maquillages ; l'achat et de la vente des mèches, des produits cosmétiques et des produits de parfumerie ;

MASSAGES;

FORMATION, CONSEIL, ASSISTANCE ;

DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEUR;

EVENEMENTIEL;

TRANSFERT D'ARGENT ;

DISTRIBUTION ;

LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ;

COMMERCE GÉNÉRAL ;

PRESTATION DE SERVICE ;

REPRÉSENTATION DE MARQUE ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ATTOBAN, Lot 1550 B, Ilot 107

Dirigeant(s) Mme DJAKO AMONTCHO IRENE EPOUSE DJIGLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12790 du 27/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83627/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

